Fribourg, Suisse. – 38me année. – N° 53. Le numéro Cinq centimes. Mercredi 4 mars 1908

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La brisure est faite dans le Bloc français. Le premier numéro du *Rappel*, le journal acheté par M. Combes, ne laisse plus de doute à cet égard. Le programme combiste dit qu'il est grand temps de s'inspirer de la politique méthodique et précise qui fut *appliquée avec succès pendant la précédente* législature, politique fondée sur « la nécessité de réunir, en vue de solutions arrêtées d'avance, toutes les fractions de la majorité de gauche contre toutes les forces concertées de résistance et de réaction ».

M. Combes veut le Bloc pour lui. Il est assuré du concours des socialistes et des radicaux socialistes.

Ce sont les élections municipales de mai qui provoquent cette coalition. M. Clémenceau aurait donné aux préfets pour mot d'ordre de ne pas favoriser les socialistes et de ne pas combattre les républicains modérés.

M. Clémenceau va donc s'appuyer sur une majorité radicale et républicaine pour ruiner les espérances de M. Combes. Il n'est pas probable que le petit père réussisse à ressaisir le pouvoir.

La lutte entre ces deux hommes également néfastes sera intéressante.

⁂

Une loi bienfaisante est entrée en vigueur hier, 3 mars, en France : celle de la répression des fraudes concernant les vins et les spiritueux.

Cette loi interdit à tout commerçant de vendre un produit en trompant l'acheteur sur sa nature et sur son origine.

Aucune boisson, y est-il dit, ne peut être détenue, transportée en vue de la vente, vendue sous le nom de vin si elle ne provient exclusivement de la fermentation du jus de raisin frais.

On ne proscrit pas le produit de raisin sec ni aucun autre produit fabriqué ; mais on défend de l'appeler « vin ». Tout débitant de jus de raisin frais devra inscrire sur le fût ou la bouteille le mot « vin ». S'il veut spécifier l'origine du produit, il pourra ajouter, par exemple, Bourgogne, Bordeaux, Champagne, mais à condition seulement que le vin ait été récolté en Bourgogne, dans le Bordelais ou la Champagne. Si un vin de Bourgogne est mélangé avec un vin du Midi, il ne pourra plus s'appeler que « vin » et non « vin de Bourgogne ». Un vin mousseux récolté dans l'Aube ne pourra pas être étiqueté « champagne », comme un vin qui aurait été récolté et manutentionné en Champagne.

La loi délimite strictement la *région qui a le droit de donner son* nom à un vin pour qu'il puisse s'appeler Bordeaux, ou Champagne ou Bourgogne. Tous les crus classés auront leurs frontières de production.

Il en sera de même des eaux-de-vie. Aux termes de la loi, on ne pourra plus vendre comme cognac des alcools d'industrie travaillés à l'aide d'essences plus ou moins nuisibles ; le terme de cognac *sera réservé à l'eau-de-vie* naturelle provenant de la distillation des vins récoltés dans la région de Cognac, c'est-à-dire des Deux Charentes. On ne vendra sous le nom de kirsch que le produit de la distillation de la cerise et de la merise, mais non plus la contrefaçon obtenue par un mélange d'alcool d'industrie et de nitro-benzine.

Cette loi excellente porte un coup terrible aux vins artificiels ; mais elle laisse subsister de nombreuses possibilités de fraude. En admettant même que la police des boissons soit très vigilante, il faut relever d'abord que l'inscription de la nature et de la provenance des vins ou spiritueux n'est pas obligatoire pour les bouteilles ou récipients dans lesquels les boissons de consommation courante sont emportées par l'acheteur ou servis par le vendeur pour être consommés sur place.

Il y aurait lieu aussi d'examiner dans quelle mesure la loi profitera aux acheteurs de l'étranger. Si les vins partent, par exemple, de France pour la Suisse, sans mensonge d'étiquettes, il sera toujours possible à des intermédiaires d'appliquer sur la marchandise les vieux titres trompeurs. L'honorabilité d'anciennes maisons *nous préservera mieux que la loi* française.

Quant à ceux qui achètent directement, sur l'offre de voyageurs, beaucoup continueront de se laisser duper en acceptant, par exemple, tel vin « certainement du Bordeaux » quoiqu'il n'en porte pas l'étiquette.

⁂

M. Maurice Barrès, académicien, interprète éloquent de l'âme française, va protester, dans un grand discours à la Chambre, contre le transport de Zola au Panthéon.

Il est indigne qu'on mette le père de la pornographie dans le temple national qui porte à son frontispice : « Aux grands morts la Patrie reconnaissante. »

⁂

L'Angleterre a jeté, dans la question macédonienne, une proposition d'un grand intérêt : nommer un gouverneur pour un certain nombre d'années, un homme dont les fonctions et les pouvoirs seraient reconnus par les puissances.

Le gouvernement anglais soumettra son projet prochainement à l'examen des puissances signataires du traité de Berlin. On insinue que ce gouverneur pourrait être le prince Mirko de Monténégro.

En Bulgarie, on salue avec enthousiasme l'idée de la nomination d'un gouverneur indépendant de la Turquie. De fait, la proposition anglaise équivaudrait pour la Turquie à la perte de la Macédoine. Elle n'y consentira jamais de plein gré. Il est fort à craindre que l'Allemagne ne veuille pas s'unir aux autres puissances pour l'y forcer.

⁂

On ne comprend pas comment M. Maura, chef du cabinet espagnol, a pu conseiller au roi Alphonse XIII un voyage à Barcelone.

Sans doute, l'idée du président est que la présence du roi apaisera les revendications catalanistes et ravivera le loyalisme de la Catalogne ; mais, à ce but excellent en soi, il ne faut pas sacrifier la sécurité du jeune roi. On a beau dire que les attentats ne se produisent pas à intervalles rapprochés. Rien n'est plus faux que cette assurance : un attentat en *appelle un autre, et le succès du drame* de Lisbonne n'aura fait qu'enhardir les anarchistes de tous les pays.

⁂

L'*Avvenire d'Italia* publie des documents franco-maçonniques qui prouvent que l'idée de la suppression de l'enseignement religieux a été conçue l'année dernière dans les loges maçonniques de Rome. M. Rava, *ministre* de l'Instruction publique, franc maçon lui-même, reçut l'ordre d'avoir à élaborer un nouveau règlement scolaire. En homme qui se soumet à la discipline de la secte, M. Rava exposa à la Chambre, pour légitimer son œuvre, les mêmes arguments qu'on peut lire aujourd'hui dans l'ordre du jour maçonnique que publie l'*Avvenire*, à *savoir que* la loi de 1877 avait abrogé l'enseignement religieux sanctionné par la loi de 1859. Tous savaient que c'était là un *mensonge évident ; mais* la franc-maçonnerie avait ordonné, et les journaux anticléricaux furent chargés de développer ce sophisme.

On ne saurait montrer plus clairement l'influence énorme que la franc-maçonnerie possède en Italie. Elle agit dans l'ombre avec une persévérance et une déloyauté incroyables ; elle commande au ministère, et certains ministres ne sont que les exécuteurs de ses ordres. Bien loin d'être un mythe, comme le croient quelques catholiques, elle est l'ennemi qu'il faut combattre avec la dernière énergie.

Les responsabilités de l'entreprise du Lœtschberg

On nous écrit de Berne :

On épilogue à l'infini sur les causes de la catastrophe de Goppenstein. Le bruit courant avec persistance, dans le Valais — un correspondant *de la Liberté* s'en est fait l'écho, avec discrétion — que les habitants du val de Lœtsch auraient averti l'entreprise du Lœtschberg du danger des avalanches à Goppenstein, et que l'entreprise n'aurait pas tenu compte de leurs observations, je crois devoir vous exposer ici que si des fautes sont imputables à l'entreprise — nous verrons tout à l'heure lesquelles — ce ne peuvent être que des fautes d'omission, que tout le monde aurait pu commettre à sa place, et vous assurer que l'entreprise n'a pas exposé « d'un cœur léger » la vie de son personnel.

L'émoi que la nouvelle de la catastrophe a provoqué dimanche dans les bureaux de la rue des Greniers n'était point un émoi de financiers songeant à leur bourse. Il n'y avait qu'un cri à l'entreprise pour affirmer que c'eût été un bonheur que les pertes d'argent eussent été plus considérables s'il y avait eu moins de victimes.

L'entreprise n'avait pas à choisir l'emplacement de l'issue du tunnel, qui lui a été imposé par la concession de la Compagnie ; et nous ne sachons pas qu'au moment où le projet de loi bernoise fut discuté, personne ait qualifié la sortie sud du tunnel d'endroit rendu spécialement dangereux par les avalanches.

En raison de l'obligation d'établir à cet endroit la sortie sud du tunnel et de l'étroitesse de la vallée, la liberté d'action de l'entreprise était fort limitée. Ce que je puis affirmer, c'est qu'on a tenu compte de l'éventualité des chutes de neige. C'est ainsi que l'entreprise a pris quelque peine pour acquérir un vieux chalet et le sol avoisinant, en vue d'établir ses installations, dans l'idée que ce chalet était resté intact un grand nombre d'années ; donc on n'y courait aucun danger. Je ne sais lequel des bâtiments a été construit sur l'emplacement même du chalet ; peut-être est-ce l'hôtel qui a été détruit ; sinon, il s'agit certainement d'une construction voisine.

N'oublions pas, d'autre part, que des travaux fort importants, exécutés *il y a quelques années au-dessus* de Goppenstein, protégeaient ce hameau contre les avalanches de neige compacte.

Le seul reproche qui semble, à l'heure actuelle, pouvoir être fait à l'entreprise, concerne la dimension des bâtiments, qui auraient dû être moins élevés, ou être construits d'une façon particulièrement solide.

On a pu lire aussi, dans la presse, que, « après l'accident, le personnel de l'administration à Goppenstein était affolé ». On jugera de la valeur de cette information par le fait que tous les ingénieurs de l'entreprise, à la seule exception de M. Moreau, ingénieur en chef, étaient tués ou blessés ; l'avalanche est tombée au seul instant de la journée où tous les ingé*nieurs pouvaient être réunis dans* l'hôtel, à 7 h. du soir, heure à laquelle l'équipe de jour et l'équipe de *nuit se rencontrent pour dîner. S'il* n'y avait pas de médecin, c'est que le médecin-adjoint de Goppenstein avait été tué, les deux autres médecins étant fixés à Brigue, où se trouve l'hôpital de l'entreprise. Si l'on tient compte de toutes ces circonstances fâcheuses, on est même obligé de reconnaître que les secours ont été rapidement organisés.

Nous ne prétendrons pas que les ingénieurs de l'entreprise, sur la rampe sud, en majorité étrangers, aient toujours eu le doigté nécessaire dans leurs rapports avec la population. Nous apprécions fort le Valaisan du haut, mais sans nous dissimuler que des Suisses seront toujours mieux placés pour traiter avec lui que des personnes ignorant ses coutumes et ses mœurs. *Mais l'existence de dé*mêlés antérieurs entre l'entreprise et les habitants autochtones est précisément de nature à nous faire juger ces querelles avec plus de circonspection.

Tout le monde a encore à l'esprit le « canard » d'une erreur de deux mètres dans la construction d'un tunnel de la rampe d'accès de Brigue à *Goppenstein.*

Les obsèques des victimes

On nous écrit de Gampel :

Une foule nombreuse est accourue ce matin mardi à Gampel pour rendre les derniers honneurs aux infortunées victimes de l'avalanche de samedi. Le temps était superbe et contrastait singulièrement avec la circonstance.

Les regards de tous étaient dirigés *vers la route de la vallée.* Vers onze heures, apparut enfin à un tournant de la route le premier char transportant un cercueil, puis un second, et les autres, suivant à quelque distance. Bientôt, le cortège arriva au village et les cercueils furent déposés devant les bureaux de la section de Gampel de l'entreprise.

Six victimes devaient être transportées chez leurs parents. C'est ainsi que cinq cercueils seulement prirent la route *du cimetière de Gampel. Dans l'assis*tance on remarquait M. le conseiller d'Etat de Werra, délégué du gouvernement valaisan ; MM. Gentinetta et Roten, préfets des districts de Loèche et de Rarogne ; le conseil communal de la localité ; MM. Hirter, président du conseil d'administration, Zürcher, Gollrez, Zollinger, Guignard, Moreau, ingénieurs, et tout le personnel de l'entreprise, ainsi que de nombreux ouvriers italiens et *toute la population de Gampel et de* Steg. Le cortège, après avoir traversé le village, se rendit à l'église pour l'absoute, puis au cimetière, où avait été creusée une fosse commune. Quelques discours furent prononcés, puis un office fut célébré à l'église ; il était près de 1 h.

Pendant ce temps, les corps des six autres victimes étaient transportés à la gare de Gampel, pour être ramenés dans leurs familles.

Un nouveau récit

On nous écrit de Sion :

D'après le récit d'un ingénieur blessé, qui séjourne actuellement à l'hôpital de Brigue et que je viens de quitter, il n'est pas exact que des enfants soient entrés en courant à l'hôpital et aient annoncé l'avalanche au moment où elle se détachait de la montagne.

Les hôtes, qui venaient de se mettre à table pour le souper, entendirent tout à coup un cliquetis de vaisselle ; une porte de l'hôtel s'ouvrit avec fracas ; le rectangle que formait la salle à manger se transforma en losange aplati, et tout le monde se vit projeté et serré entre les planches des parois, sous les poutres et la neige. Des cris et des gémissements éclatèrent de toutes parts. C'est bien M. l'ingénieur Guillet que l'on entendit crier : « A moi, à moi, maman, maman ! » Ce furent ses dernières paroles.

M. l'ingénieur Silva, auquel un calorifère a brisé les jambes, a été opéré aujourd'hui mardi après midi, à l'hôpital de Brigue. On lui a amputé une jambe.

Aussitôt après la catastrophe, une bande de voleurs s'était abattue sur les décombres pour procéder au pillage. « Si j'en avais eu la force, me dit mon interlocuteur, je faisais feu de mon revolver sur ces vandales. »

A l'hôtel de l'entreprise se trouvaient deux salles à manger, dont l'une pour les ingénieurs. Dans celle-ci, M. Guillet et M. le Dr Bossus furent seuls tués.

On loue beaucoup le dévouement infatigable de M. le Dr Pometta, le médecin de l'entreprise, et des Sœurs de l'hôpital de Goppenstein, qui se sont absolument surmenés dans les soins qu'ils ont donnés aux blessés.

Ainsi qu'on l'a dit, on s'attendait à l'avalanche. Après une première coulée de neige qui, le jour précédant la catastrophe, avait obstrué l'entrée du tunnel, les commensaux de l'hôtel causaient en citant d'avalanches possibles. Quelques minutes plus tard, la terrible neige avait fait son œuvre.

Ces nuits dernières, les habitants de Goppenstein ont couché dans les caves, où ils se croient en sûreté. Le village va d'ailleurs être évacué, et les travaux seront suspendus pendant quelque temps

ÉTRANGER

AFFAIRES MAROCAINES

Abd el Aziz craint le sort de Dom Carlos

D'après une dépêche de Tanger à la *Gazette de Vo s*, les événements récents ont porté u grand coup à l'autorité déjà minime dont Abd el Aziz jouissait à Rabat.

Tous les soldats et les fonctionnaires de son entourage sont passés aux hafidiens. Son entourage immédiat est également en grande partie acquis à Moulai-Hafid et n'attendrait que le moment favorable pour se prononcer.

Depuis le meurtre du roi Carlos de Portugal, Abd el Aziz serait assailli des plus grandes angoisses, attendu qu'on dit souvent dans les milieux marocains que l'Europe a montré aux Marocains quelle était la meilleure façon de se débarrasser d'un souverain haï et sans énergie.

Les effectifs français

Les renforts de 4000 hommes envoyés au général d'Amade portent l'effectif des troupes françaises au Maroc à 13,000 hommes.

Liautey et d'Amade

La partie du communiqué du gouvernement français où il est question de la mission officielle du général Liautey à Casablanca est l'objet de commentaires dans les milieux politiques à Paris. On trouve étrange que le gouvernement assure un rôle aussi réduit que celui d'étudier les mesures destinées à préparer les conditions d'organisation de la police à un homme de la valeur du commandant de la division d'Oran. On n'est pas éloigné de penser qu'il emportera des instructions plus étendues qui lui permettront de donner des conseils au général d'Amade et, le cas échéant, de se substituer à lui.

L'idée de M. Clémenceau, en appelant le général Liautey à Paris, était, dit-on, de lui confier le commandement suprême du corps d'occupation de Casablanca ; mais le tableau de la situation dans le Sud oranais, fait par le général, a convaincu le président du conseil que la présence de *celui ci pourrait être bientôt* nécessaire à la frontière algéro-marocaine.

Au camp de Moulaï Hafid

Les deux méhallas du prétendant sont campées à quelques distance l'une de l'autre, au bord du gué de la rivière Oum Er Rbia, appelé Mechra Ech Chair. Elles comprennent ensemble près de 2500 hommes, dont 1800 fantassins et 700 cavaliers.

Les fantassins sont bien armés ; la méhalla dispose en outre de neuf canons.

Le camp se compose de six cents tentes ; les soldats touchent très irrégulièrement leur solde. Le 28 février, il leur était dû vingt jours d'arriéré. Cela donne lieu à des désertions continuelles, mais grâce aux appels à la guerre sainte, les soldats qui désertent sont assez facilement remplacés.

Moulaï Hafid fait tous les jours une sortie avec une escorte nombreuse. Mais il ne s'éloigne jamais des environs du camp.

La folie de Harry Thaw

Les journaux de New York donnent des détails sur l'internement du millionnaire Harry Thaw, le mari d'Evelyn Nesbit et l'assassin de l'architecte White. Soumis par les médecins aux durs règlements de l'établissement, obligé de *passer des journées en compagnie de* fous notoires et n'ayant obtenu pour toute grâce, à prix d'argent, que l'usage pour ses nuits d'un cabanon particulier, l'ex viveur, au bout de trois semaines seulement de ce régime, serait devenu absolument fou. Aux dernières nouvelles, d'après certains journaux, il se prenait pour l'architecte de l'asile et proposait aux médecins d'en raser les constructions pour les relever sur des plans de son invention et aux frais de sa mère. Quand son avocat est venu le voir, la semaine dernière, il lui a donné sa bénédiction.

Le jour où sa raison aura complètement sombré, entraînant même la perte de la mémoire, les médecins, le reconnaissant incurable, le déclareront inoffensif et permettront à sa famille de l'emmener en Europe.

LA REPRISE DU CONGO

Voici, d'après des renseignements puisés à des sources officielles, les conditions principales de l'entente intervenue entre le roi Léopold et le cabinet belge au sujet de la reprise du Congo :

Le gouvernement proposera à la Chambre la création de fonds spéciaux destinés à permettre l'exécution des travaux faisant l'objet des différends survenus entre le roi et l'entrepreneur Wouters-Dustin. Ces fonds seront consacrés par conséquent à l'établissement d'un musée colonial et de l'école coloniale de Tervueren, *à l'achèvement des travaux de Laeken* ainsi qu'à celui des travaux d'embellissement d'Anvers. Le coût de ce dernier projet est évalué à 20 millions de francs. Le fonds spécial n'atteindrait que 60 millions.

D'autre part un crédit annuel de 3 millions figurera au budget du Congo pendant quinze ans et sera destiné à des œuvres exclusivement congolaises : hôpitaux, sanatoria, etc.

Le roi consent, et ceci grâce aux concessions obtenues par M. Schollaert, au vote du budget congolais par la Chambre et abandonne à la Belgique son magnifique domaine du cap Ferrat, y compris la villa « Polonia », mais il en conserve l'usufruit sa vie durant.

Un conseil des ministres s'est tenu hier matin pour s'occuper de la question, *et l'on prévoit le débat à la Chambre* pour demain jeudi.

Un évêque apaise une émeute en Sicile

On fêtait avant-hier matin, à Syracuse (Sicile), le lundi gras, et une procession de chars humoristiques avait été organisée.

La chose ne plaisait pas aux partisans nombreux que M. Nasi possède à Syracuse, qui prétendaient qu'on signe de deuil pour la condamnation de la Haute-Cour, le carnaval ne devait pas être fait.

Lundi matin, au moment où une énorme char s'engageait dans la rue principale, une centaine de manifestants se ruèrent à sa rencontre, en criant : « Vive Nasi ! » Le char fut renversé et démoli. Une partie de la foule, irritée, réagit.

Une bagarre eut lieu. La police étant intervenue, une cinquantaine d'arrestations furent opérées.

Les manifestants, alors plus furieux qu'auparavant, se dirigèrent vers l'hôtel de la police, avec l'intention de l'envahir ; mais sur la place du Dôme, l'évêque de Syracuse, Mgr Bignami, qui se rendait à la cathédrale, les arrêta.

En quelques mots, il eut vite fait d'apaiser les manifestants. Ceux-ci, enthousiasmés, l'applaudirent et lui laissèrent le soin de tâcher d'obtenir la libération des arrêtés. Mgr Bignami étant allé, en effet, chez le préfet de police, celui ci donna l'ordre de les mettre tous en liberté.

L'anarchiste de Chicago

Le cadavre de l'individu qui a tenté de tuer le chef de la police de Chicago a été reconnu par sa sœur. Il s'agit d'un nommé Averbuch, sujet russe. C'était un étudiant qui s'était enfui de Kischineff il y a deux ans et qui était arrivé récemment d'Autriche. On espère pouvoir sauver le fils de M. Shippy.

Dans une maison habitée par des anarchistes, la police a découvert des papiers montrant l'existence d'une société secrète. Chaque membre devait faire le serment suivant :

Sur ma vie, je jure fidélité éternelle à la société. Ses intérêts seront les miens. Je jure de faire pour elle tout ce que la « Grande Main » commandera. Je m'engage à commettre n'importe quel assassinat réclamé par notre grand et illustre tribunal de la mort, et, si je n'y réussis pas, je jure de me sacrifier pour mes frères.

L'Expropriation polonnise

La Chambre des députés de Prusse a accepté hier mardi le projet de loi sur les Marches orientales dans la teneur votée par la Chambre des seigneurs. La majorité a été la même qu'auparavant, c'est-à-dire qu'elle a été formée des conserva-

teurs, des conservateurs-libéraux et des nationaux-libéraux.

Aussitôt après le vote de la loi d'expropriation, par la Chambre des seigneurs, les Allemands habitant la région frontière dans la Pologne russe ont reçu du comité ouvrier national polonais l'injonction de quitter sans retard le « territoire de Pologne », sous peine de mort. Dimanche dernier, ces Allemands se sont réunis à Kottowitz, sur le territoire prussien, et ont décidé de s'adresser au chancelier de l'Empire et au consul général d'Allemagne à Varsovie, pour leur demander protection.

LES CHEMINS DE FER BALKANIQUES

Selon le *Novoïé Vrémia* de Saint-Pétersbourg, le roi de Serbie, accompagné du ministre des affaires étrangères, visitera Saint-Pétersbourg dans le courant du mois de mars. Ce voyage se rattache à la construction du chemin de fer du Danube à l'Adriatique, faisant contrepoids aux plans du baron d'Aerenthal.

D'un autre côté, le *Rouss* annonce de bonne source que la construction de la ligne a été définitivement résolue, car un groupe de capitalistes étrangers accorderait les fonds nécessaires, à condition que la Russie soutienne énergiquement le projet auprès des cours et à Constantinople.

L'interdiction de l'opium

On mande de Shanghaï au *Morning Post* que l'exécution de l'édit tendant à mettre fin à l'usage de l'opium rencontre de grandes difficultés. A Shanghaï, les fumeries d'opium ont pu être fermées dans la ville indigène et dans les concessions étrangères, mais le poison se vend toujours librement et les fumeurs se livrent chez eux à leur passion. On en est à se demander si la consommation a diminué le moins du monde depuis la publication de l'édit.

Un révolutionnaire espagnol

M. Lerroux, ex-député républicain espagnol, qui s'était réfugié à Perpignan, a reçu du gouvernement français l'avis d'avoir à quitter la région voisine de la frontière espagnole pour fixer sa résidence dans une ville du nord de la France. Il est parti pour Orléans.

L'ANGLETERRE ET LE SIAM

D'après une dépêche de Singapour au *Times*, des négociations seraient engagées pour la conclusion d'un nouveau traité entre l'Angleterre et le Siam, aux termes duquel le Siam céderait les Etats de Kalantan et de Tringans à l'Angleterre, qui en retour modifierait ses droits extraterritoriaux dans le territoire siamois proprement dit.

Nouvelles diverses

Les journaux américains annoncent que le médecin new yorkais docteur Archibald, aurait trouvé un moyen certain de guérir l'appendicite par l'application des rayons X.

— Les élections à la Diète de Galicie ont eu lieu lundi dans la curie des villes. Le parti démocratique l'a emporté dans presque tous les collèges.

— Les nouvelles sur la santé du premier ministre anglais sont contradictoires. Malgré une bonne nuit, la journée d'hier aurait été mauvaise.

— M. Churchill a démenti, lundi, à la Chambre des communes anglaise, l'embauchage de Malgaches pour les mines du Rand.

— Le prince Roland Bonaparte a donné cent mille francs à l'Académie des sciences de Paris.

— Mme Sophronia Gleason, de la Porte (Indiana, Etats Unis), qui n'a que trente ans, en est à son huitième divorce. Elle continuera, affirme-t-elle, à se marier et à se divorcer jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le mari qui lui convient.

Echos de partout

LE TRUC DE LA VENTE DES MONTRES

Dans plusieurs journaux de Philadelphie a paru l'annonce suivante :

« Trouvé, hier après midi, à la Chestnut street, près de la poste, une montre en or. La réclamer contre frais d'insertion, au bureau de M. J. C. Smith, 287, North Tenth street. »

M. Smith est assis, le lendemain, dans son bureau, meublé avec simplicité, et à neuf heures du matin reçoit la visite d'un homme aux habits râpés et à l'œil furtif.

— C'est pour cette montre, monsieur, dit il. M. Smith ne fit paraître l'ombre d'aucun soupçon, tira de son pupitre une grosse montre en or et demanda :

— Est-ce bien celle-ci ?

— C'est bien la mienne ! s'empressa de dire le visiteur, poussant un soupir de soulagement.

— Les frais d'insertion s'élèvent à quarante francs, dit M. Smith.

Le visage de son interlocuteur s'assombrit

— Quarante francs ? dit-il avec méfiance

— Oui, monsieur, l'annonce a paru pendant une semaine.

Le visiteur hésita pendant quelques moments, puis compta les quarante francs sur la table. Ensuite, il s'éloigna rapidement. Quand il fut loin, M. Smith sourit avec satisfaction.

— Ah ! murmura-t-il, quelle bonne idée que cette annonce !

Là dessus, il se prépara à recevoir le prochain visiteur, tirant d'une immense caisse, au-dessous de la table, une montre pareille à celle qu'il venait de donner, et la plaça soigneusement sur son pupitre...

COMMENT LES VILLES SE FONDENT

La dernière ville des Etats-Unis, née d'hier, est Rawhide, dans la Névada. Il y a quelques semaines, quelques mineurs découvraient dans cette localité des gisements aurifères, et, s'étant rendu compte à la suite d'autres sondages de leur richesse, ils campèrent aussitôt dans le désert, prenant possession de cette heureuse partie du sol. En peu de semaines, une petite ville de quatre mille habitants est déjà établie et c'est par milliers que l'on compte les personnes qui accourent de tous les côtés de l'Ouest. On va construire des chemins de fer communiquant avec les localités les plus proches. La petite ville se vante d'avoir déjà quatre journaux, trois banques, plusieurs hôtels.

MOT DE LA FIN

— Je vieillis, j'ai des pattes d'oie.

— Si encore, de l'oie, tu n'avais que cela !

Confédération

Les voies d'accès au Simplon. — Les délégués suisses à la conférence franco-suisse pour les voies d'accès au Simplon conférent aujourd'hui mercredi avec la délégation du Conseil fédéral.

M. le conseiller fédéral Zemp, toujours grippé, ne pourra pas prendre part à la séance.

Un service hydrographique fédéral. — Le projet du Conseil fédéral pour la réorganisation du Département fédéral de l'Intérieur prévoit, à côté des divisions existantes, une nouvelle division, celle de l'hydrographie nationale. Cette nouvelle division aura à s'occuper des questions suivantes : 1. Les travaux hydrographiques ; 2. L'enquête sur le régime des eaux en Suisse ; 3. Les forces hydrauliques ; 4. La navigation intérieure et le trafic par eau sur les rivières limitrophes ; 5. La régularisation des lacs

Le socialisme romand condamné. — Le comité central de la fédération des syndicats ouvriers suisses et les représentants des comités centraux des fédérations professionnelles ont tenu mardi une conférence à Berne. Ils ont voté une résolution blâmant énergiquement l'agitation de la fédération des unions ouvrières de la Suisse romande. La conférence invite les comités à combattre les tendances anarchistes exprimées entre autres dans la *Voix du Peuple*, et à rompre toute relation avec cet organe.

Cantons

BERNE

Le successeur de M. de Steiger. — Il est question, pour remplacer M. de Steiger au Conseil d'Etat, de M. de Fischer, député, et de M. Kœnig, avocat, l'un des maîtres du barreau bernois. Tous deux appartiennent au parti conservateur.

SCHAFFHOUSE

Législation hydraulique. — Le Grand Conseil a approuvé, à l'appel nominal et à l'unanimité, la loi concernant la répartition de l'énergie électrique.

VALAIS

Les morts. — Dimanche matin est décédée, à l'âge de 70 ans, Madame veuve Marie Duboisson, mère de M. le rév. curé de Troistorrents. C'était un modèle de mère chrétienne.

— On vient d'enterrer, à Sion, un excellent citoyen M. Charles Gessler, lithographe, mort à 57 ans. Ayant beaucoup voyagé, M. Gessler avait une conversation des plus intéressante. Il était de plus très estimé pour ses solides convictions religieuses.

NEUCHATEL

Le premier mars à La Chaux-de-Fonds. — On nous écrit, lundi :

Le soixantième anniversaire de l'émancipation du canton de Neuchâtel a été célébré dans un calme absolu. Les manifestations en plein air auxquelles donne ordinairement lieu la fête du 1er mars ne se sont pas produites, la neige entravant la circulation.

Samedi soir, un grand banquet réunissait de nombreux citoyens conservateurs, au cercle montagnard.

M. Edouard Droz, conseiller d'Etat, y a parlé des finances cantonales en laissant espérer un équilibre stable entre les recettes et les dépenses. M. Jules Calame-Colin, conseiller national, a entretenu l'assistance des assurances fédérales et du code civil. Enfin, M. le Dr Eugène Bourquin a dressé le bilan des affaires communales chaux-de-founières.

Le tout agrémenté d'excellentes productions de la Société de chant l'*Helvetia* et d'un orchestre de circonstance constitué par les jeunes libéraux.

A 8 h., la salve traditionnelle de 22 coups de canons a été tirée aux Crêtets.

La crise horlogère. — On nous écrit de La Chaux-de-Fonds :

Nos populations horlogères ne voient pas sans une grande anxiété la crise s'envenimer toujours davantage. Comme je vous l'ai déjà dit, l'industrie de l'horlogerie a traversé ces dernières années une période de prospérité sans précédent ; mais depuis quelque temps un fléchissement s'est manifesté. Les grossistes étrangers restreignent leurs commandes dans de grandes proportions, les ateliers et fabriques se voient dans l'obligation de renvoyer une partie de leur personnel, et les ouvriers qui ne sont pas congédiés ont leurs journées de travail sensiblement écourtées.

Tous ces symptômes ne sont pas rassurants.

Le nombre des chômeurs dépasse 600 et il monte chaque jour davantage. Les sans-travail s'adressent aux conseils communaux afin de bénéficier des secours des caisses communales de chômage ; mais ces caisses ne sont encore dans beaucoup de communes qu'à l'état embryonnaire. Celle de La Chaux-de-Fonds possède cependant un fonds de 26,500 fr., qui sera vite absorbé si les affaires ne s'améliorent pas d'ici peu de temps.

L'état civil en 1907. — Pendant l'année 1907, il a été enregistré, dans le canton 1099 mariages, 3319 naissances et 2157 décès.

Le taux de la natalité est de 24,7 pour 1000 habitants, et celui de la mortalité de 14, 7 %. Le nombre des décès causés par des maladies infectieuses est de 666.

B.

GENÈVE

La reconstitution de l'Eglise nationale. — Dans sa séance d'hier soir mardi le Consistoire de l'Eglise nationale a adopté un arrêté concernant la convocation d'une assemblée constituante.

Selon cet arrêté, il sera nommé, par les électeurs protestants, une Constituante ayant pour mission d'élaborer une constitution de l'Eglise protestante nationale de Genève, en prenant pour base de la discussion le projet proposé par la commission des XIX.

Cette Constituante sera composée de 67 délégués dont 13 pasteurs, tous choisis parmi les électeurs protestants.

L'élection aura lieu en quatre collèges.

La Constitution sera soumise au vote des électeurs protestants, si le cinquième au moins des électeurs inscrits pour l'élection de l'assemblée constituante en adressent la demande par voie de pétition au Consistoire. Le délai fixé est de 30 jours à partir de l'adoption de la Constitution par la Constituante.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Cyclone et ouragan. — Un ouragan, qui a duré de samedi à lundi, s'est abattu sur l'île Maurice (Océan indien). Les plantations de cannes à sucre du sud ont beaucoup souffert : celles du nord ont moins souffert. Les détails manquent. La ville, les vapeurs, les hôpitaux et les batelleries ont été épargnés.

— Un cyclone a causé aussi de grands dégâts à Richmond et à Mareuga, dans la Nouvelle-Galles du Sud. De nombreuses toitures ont été arrachées.

Une colonne de grêle, qui s'est abattue immédiatement après le cyclone, a anéanti les recoltes.

Les « rats d'hôtel ». — La police de San-Remo vient d'arrêter trois voleurs internationaux dits « rats d'hôtel », très connus de la police française et ayant leur résidence habituelle à Paris. Ces « rats d'hôtel » avaient suivi depuis Berlin un personnage qui se rendait à San-Remo et étaient descendus en cette ville au même hôtel que lui.

Avant-hier soir, M. X..., le personnage en question, rentrant dans sa chambre, distingua dans l'ombre une forme noire qui se mouvait par terre. Cette forme était tout simplement un « rat d'hôtel » revêtu du classique maillot noir et qui faisait « l'araignée », c'est-à-dire qui marchait à quatre pattes sur le tapis. M. X... referma vivement la porte et appela à lui.

Lorsqu'on rouvrit la porte, le « rat d'hôtel » avait disparu par une autre porte communiquant avec une chambre voisine. On ne le retrouva pas de suite mais l'un de ses complices fut pris peu d'instants après dans les cabinet, où il s'était enfermé. Il avait déjà fait disparaître un certain nombre d'objets que l'on ne connaîtra que lorsque le courage de la fosse d'aisances aura été fait. Mais on trouva en possession de ce second « rat d'hôtel » un « ouistiti », instrument servant à ouvrir de l'extérieur les portes fermées à double tour à l'intérieur des chambres.

Les trois complices ont été arrêtés dans la nuit. Le troisième « rat » était porteur de reconnaissances du Mont-de-Piété d'une ville du littoral français.

Les bijoux engagés paraissent provenir de différents vols accomplis en France par ces trois individus. Ils se composent d'une montre remontoir en or, d'une chaîne tour de cou en platine avec une montre boule ornée de brillants et de roses, un nécessaire or avec chaînette, une bourse en or, une épingle de cravate brillant et perles et six bagues, dont deux ornées de solitaires.

Le service de la Sûreté générale de Paris était présent lors de l'arrestation et il connaît fort bien ces trois « rats d'hôtel » qui sont parmi les plus habiles d'Europe.

Cambrioleurs d'églises condamnés. — Le jury de Limoges vient de rendre un verdict affirmatif à l'égard de tous les accusés, avec admission de circonstances atténuantes en leur faveur, sauf en ce qui concerne Antony Thomas En conséquence, la cour a condamné Antony Thomas à six ans de travaux forcés ; François Thomas, Faure et Dusay, chacun à deux ans de prison.

Elle a ordonné la restitution à l'Etat des objets classés et condamné Antony Thomas au remboursement à de Lannoy, antiquaire, d'une somme de 22,000 fr. Dusay, de son côté, a été condamné au remboursement de 800 fr.

SUISSE

Hôtel incendié. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie, dont les causes sont inconnues, a complètement détruit l'hôtel récemment construit des Combettes, aux mayens de Leytron (Valais).

Les vols à la gare de St-Maurice. — Deux des employés de la gare de St-Maurice qui avaient été arrêtés ont été, samedi, remis en liberté provisoire. L'enquête se poursuit.

L'assassinat de M. Hænni. — M. Hænni, ce citoyen de La Chaux-de Fonds qui a été étranglé samedi dernier, dans sa boutique du Boulevard Voltaire, à Paris, avait 35 ans. Le vol a été le mobile du crime. M. Hænni avait économisé une somme de 16,500 fr.

Le père de la victime vit encore et habite Saint-Blaise.

La montre qui parle. — Cette merveille de mécanique est due à l'ingéniosité d'un horloger de Genève. Elle annonce l'heure d'une façon distincte en prononçant : « Il est midi » ; « il est onze heures et demie ». Il s'agit d'une application du phonographe aux chronomètres ordinaires.

B.

Fièvre aphteuse. — Suivant le dernier bulletin du département fédéral de l'agriculture, la fièvre aphteuse s'est réduite, dans la période du 24 février au 1er mars, à une seule étable, contenant deux pièces de bétail, dans le district de Lugano. En janvier, on avait constaté la maladie dans 41 départements français, et dans la période du 3 au 9 février, en Italie, 14,523 cas, dont 6423 nouveaux.

SOMMAIRE DES REVUES

MONAT-ROSEN, organe de la Société des Etudiants suisses et de ses membres honoraires. — N° du 15 février 1908.

Sommaire : Die Universitätsgeschichte und die Universitätsfrage seit den Tagen des Mittelalters, par H. Amberg ; Ungerächt, par Herm. Pöll ; Wie stellt sich der Katholik zum neuen Zivilgesetzbuch ?, par A. Erni ; Pius X. und der Modernismus ; Ein Kaffeeklatschbummel, par Orpheus Langbein ; Ueber den Wassern, par Richard Senti ; Ruhe, par Alphonse Mettier ; La crise religieuse chez les jeunes gens ; L'inspiration de Lamartine, par Alfred Ribeaud ; Ferdinand Brunetière ; Transito ! Dolce memoria, Il canto della valle ! par Richino Celio ; Vereinsnachrichten.

FRIBOURG

Le banquet du Cercle catholique

C'est hier que le Cercle catholique a réellement inauguré ses nouveaux pénates. La cérémonie tout intime du 26 janvier n'était qu'un prélude. Le banquet d'hier a ouvert solennellement l'ère nouvelle dans laquelle le Cercle est entré. La fête a eu tout l'éclat qu'on pouvait souhaiter. Deux cent cinquante convives avaient répondu à l'invitation de la commission du Cercle.

A la table d'honneur, aux côtés du président, M. le député Paul Menoud, les personnages officiels et les délégués des Cercles et Associations invités forment une imposante couronne : Ce sont M. Chassot, président du Grand Conseil ; M. Python, président du Conseil d'Etat ; MM. Cardinaux et Ody, conseillers d'Etat ; M. le Dr Lampert, Recteur de l'Université ; M. Charles Week, ancien conseiller d'Etat ; M. Robert Week, juge cantonal ; M. Ernest Week, syndic de la ville de Fribourg ; M. le colonel Reynold ; les délégués de Genève, à leur tête M. le député Ad. Gros ; ceux du Valais, du canton de Vaud, de la ville de Berne, représentée par un des plus hauts magistrats du canton, M. Chappuis, juge à la Cour d'appel ; du Jura bernois, de Neuchâtel.

Le banquet est servi de façon irréprochable par Mme veuve Maitre, tenancière du Cercle. Dès le premier moment, l'entrain règne autour des longues tables. Les délégations des districts fribourgeois forment des groupes imposants ; prêtres, laïcs, citadins, campagnards, hommes d'administration, industriels, commerçants, gens d'études ou d'affaires, toutes les classes se coudoient, et ce pêle mêle cordial montre par quelles multiples et solides racines le Cercle catholique tient au sol fribourgeois. Tous les âges de la vie sont représentés dans ce microcosme, depuis les jeunes têtes que coiffe le béret universitaire jusqu'aux têtes blanchies par la neige des ans. Et parmi celles-ci, il en est une qui porte vaillamment le poids de quatre-vingt-six hivers ! C'est M. l'ancien député Progin, de Courtion, qui détient cette royauté de l'âge ; à côté de lui, M. le colonel Reynold peut se dire un jeune !

Mais voici le signal des discours. Le président du Cercle, M. Paul Menoud, ouvre la lice.

Discours de M. le député Menoud président du Cercle

MESSIEURS,

Vous tous qui, venus de près ou de loin, avez bien voulu répondre à notre appel et affirmer, en ce jour, le sentiment de confraternité qui vous anime, *soyez les bienvenus !*

Soyez les bienvenus, Messieurs les représentants du cercle indépendant et de la Fédération catholique de Genève.

Votre présence nous réjouit d'autant plus qu'elle nous donne l'occasion de vous exprimer nos sentiments de profonde sympathie et de vous présenter l'hommage de notre admiration pour le persévérant courage que vous montrez dans la revendication de vos droits et la défense de vos principes.

Nous applaudissons à vos efforts et nous saluons vos espoirs. Le jour prochain — Dieu le veuille — où des lèvres d'airain chanteront, du haut du campanile de Notre-Dame, un *alleluia* rédempteur, nos cœurs, remplis d'une même allégresse, battront à l'unisson des vôtres. (*Applaudissements.*)

Soyez les bienvenus, amis du Valais, chers enfants de ce pays où si profondes et si vigoureuses sont plantées les racines de l'arbre catholique et conservateur. Puisse celui-ci trouver toujours, dans cette terre

---

41 · *Feuilleton de la LIBERTÉ*

LE SPECIAL DE MINUIT

PAR

Burford Delannoy

Traduit et adapté de l'anglais par Pierre Luguet

L'agent écumait véritablement de peur, de rage, du sentiment de sa défaite complète et de son impuissance.

— Vous savez parfaitement, poursuivit Shore impitoyable, que, si je portais cette pièce à l'endroit où elle doit être, les gens que ça regarde ne seraient pas longs à vous faire rendre gorge. Je parle clairement, je suppose. Ne jouons donc pas à ne pas nous comprendre. La récupération de ce reçu vous permet de voler impunément...

— Oh ! restez assis, je vous en supplie. Je commence à être las de vous voir faire le diable qui sort d'une boîte. En outre, vous n'inventez rien ; tous les gens qui se voient découverts commencent par jouer la même comédie de l'indignation. Asseyez-vous, et traitez cette affaire avec moi comme un homme. Vous avez besoin de ce reçu, et moi j'ai besoin de mille livres. Nous sommes tous deux des gens qui savent ce que parler veut dire. Que va-t-il se passer ?

— Vous acceptiez cinq cents livres, dit l'agent. Et maintenant...

— Et maintenant, interrompit violemment le détective, et maintenant que je vous ai pris en flagrant délit de mensonge — oh ! pour l'amour du ciel, restez assis — maintenant que je sais que le document est un reçu formel, alors que vous affirmiez le contraire, je demande de meilleurs termes. Et je les demande (entendez-moi bien, s'il vous plaît) avec la ferme intention de les obtenir.

Il n'y avait, en effet, pas moyen de se tromper au ton du détective. Les deux hommes se regardaient droit dans les yeux, et chacun d'eux, se fiant à sa duplicité, croyait prendre la mesure complète de l'autre.

— Vous avez le reçu sur vous ? demanda l'agent, rompant enfin le silence.

Shore éclata d'un rire nerveux. Il aurait bien voulu l'avoir ! Mais il n'en continua pas moins de jouer sa partie telle qu'il se l'était tracée.

— Me croyez-vous assez simple pour me présenter ici avec ce papier avant d'en avoir reçu le prix ?

— Mais vous m'avez dit que vous l'aviez !...

Grover parlait maintenant d'un ton bourru, presque farouche. L'attitude calme ou railleuse du détective l'agaçait.

— Je l'ai dit et je le dis encore : je l'ai, mais pas dans ma poche. Vous êtes un client trop dangereux pour qu'on joue ce jeu-là avec vous, Monsieur Grover.

Shore mentait avec effronterie ; il ne redoutait pas plus l'agent, frémissant d'une peur abjecte, qu'il n'aurait redouté une mouche ; mais il entrait dans son plan de paraître le craindre ; cela donnait du poids aux explications qu'il lui restait à fournir.

— Si j'étais venu à vous avec ce reçu avant d'en avoir été payé, je sais trop bien ce qui serait arrivé. Vous auriez cherché à me le prendre, vous y auriez peut-être réussi et vous l'auriez jeté au feu. Alors vous auriez été riche de vingt mille livres et moi j'aurais eu mes dépenses pour compte. Si vous admettez tout ceci, nous irons un peu plus vite. Voulez-vous essayer de l'admettre ?

— Et comment saurai-je, répondit Grover encore sur ses gardes, que vous avez réellement ce reçu et que vous ne cherchez pas à me voler, à obtenir de moi de l'argent pour ne rien me donner en échange ?

Shore se mit à rire de nouveau ; le mot « voler qu'il venait » d'entendre ne l'avait pas troublé un seul instant ; de la bouche dont il était parti, il l'aurait plutôt pris pour un compliment.

— Je ne m'offense pas de ce que vous venez de dire, Monsieur Grover, répliqua-t-il. Vous avez en ce moment les mains dans une jolie piraterie et il vous paraît naturel que tout le monde se goudronne avec la même brosse. Mais ça m'est égal, tant que vous payez. En ce qui concerne le reçu, ne vous alarmez pas ; je l'ai, je l'ai complètement.

L'air vénérable que portait habituellement Grover fit à ce moment place à sa véritable expression, qui était celle de la canaillerie. Il cessa d'être digne et laissa voir en même temps sa ruse et sa peur.

— Vous l'avez complètement, c'est vous qui le dites. Mais qui me le prouve ?

— Oui, répondit Shore, je me doutais que vous soulèveriez ce genre d'objection — les gens de votre sorte sont généralement soupçonneux — je vais donc vous dire ce que j'ai fait. Le reçu est chez moi, et en sûreté, vous pouvez m'en croire. Avant de sortir, j'en ai pris une copie. Vous savez exactement ce que vous avez mis sur ce papier avant de le signer, n'est-ce pas ? Voici ma copie ; examinez-la, et vous me direz si ce n'est pas mot pour mot ce que vous avez écrit. Si c'est exact, il vous faudra bien admettre que je possède le document.

David a dit, parlant en hâte sans doute, que tous les hommes sont des menteurs. Les méthodes du détective auraient pu l'inciter à parler de la même façon, même en prenant son temps.

Grover prit le papier d'une main tremblante, et soupira en le lisant, soupira d'un grand soupir, parce qu'il se rappelait tous les mots du reçu qu'il avait précédemment donné. Il avait, d'ailleurs, de bonnes raisons pour s'en souvenir.

— Et que vous proposez-vous de faire ? dit-il quand sa lecture fut terminée.

— Mon cher Monsieur, répondit Shore, ce n'est pas à moi à faire des propositions. Vous m'avez promis une certaine somme d'argent si je vous rapportais un certain papier ; ce papier, je ne l'ai pas trouvé.

L'agent tressaillit.

— Vous ne l'avez pas trouvé ?

— Je n'ai pas trouvé celui que vous m'aviez décrit, non. Aussi, je ne vous réclame rien de ce chef, et vous pouvez garder vos cinq cents livres. Mais, au cours de ma perquisition, j'en ai rencontré un autre, très différent de celui dont vous m'aviez parlé, et celui-là, je l'estime à mille livres. C'est à vous de voir si vous le désirez et si vous pouvez en donner ce prix.

Oh ! ne croyez pas que je vous presse. J'imagine que, à votre défaut, je trouverais facilement un amateur parmi les exécuteurs testamentaires de M. Carterbilt. Vous voyez que je vous dis les choses aussi clairement que possible ; j'estime, en effet, que les armes les mieux affilées sont celles qui font les moins mauvaises blessures. Si, d'autre part, vous pensez que mon document ait quelque valeur pour vous, et que vous acceptiez mon prix de mille livres, à prendre sur les vingt mille que vous désirez dérober, mon document est à vous et l'affaire est conclue.

— Vous voulez dire que si je paie, vous me le livrerez ?

— Naturellement (Shore ouvrait des yeux où la surprise était fort bien dissimulée). Qu'est-ce que je pourrais bien vouloir dire d'autres ?

— Mais, pour quelle raison j'aurais confiance en vous ?

— Posez donc la question autrement. Comment seriez-vous assez niais pour vous défier de moi ?

— Qui vous empêcherait de ne pas me délivrer le document ?

— Voici, de votre part, une remarque plutôt faible. Excusez-moi de vous le dire. Si vous voulez y réfléchir un instant, vous serez de mon avis. Que puis-je faire de ce reçu ? A quoi m'est-il utile ? Il ne vaut pas pour moi le papier sur lequel il est écrit. Mais il a une valeur pour vous, je suppose. Si vous me le payez, pourquoi ne vous le livrerais-je pas ?

— Vous avez déjà voulu ruser avec moi, dit Grover, les joues dans ses mains, et cherchant à deviner ce qu'il pouvait y avoir au fond de la pensée de son interlocuteur ; qui me prouve que vous n'essayez pas encore de me tromper ?

Shore fut légèrement surpris. Il demanda, pour se donner le temps de réfléchir :

— Que voulez-vous dire ?

— Qui me dit qu'après avoir touché ici mille livres, vous n'irez pas trouver les amis de M. Carterbilt pour tâcher de vous arranger avec eux ? Je vous en crois parfaitement capable.

— Merci. Mais en cet instant vous me faites un pauvre compliment. Vous ne voyez pas les nuances de l'affaire, Monsieur Grover. Dès le moment que j'ai reçu mille livres de vous, et que je vous ai remis un document que mon devoir aurait été de remettre à d'autres, j'ai la bouche scellée d'un grand sceau. Si quoi que ce soit de cette singulière transaction vient à transpirer, je vous demande à vous-même comment elle serait considérée, et si c'est une charge agréable à envisager devant une cour de justice ?

L'agent frissonna. Shore se convainquit qu'il était sur la bonne voie. Il ajouta :

— Je m'imagine qu'il arrivera ceci : au moment même où vous serez en possession du reçu, vous le jetterez au feu, et le surveillerez jusqu'à ce qu'il soit complètement réduit en cendres. Et ce me fera plaisir, parce que ce sera la fin de toute évidence de complicité de ma part dans cette affaire ; j'aime autant qu'elle ne laisse pas de traces.

(A suivre.)

Les changements d'adresses, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

valaisanne, la même sève pour grandir et prospérer ! (*Appl.*)

Nous vous saluons cordialement, chers amis, délégués des Cercles et des Associations catholiques du canton de Vaud.

Nous savons que les organisations auxquelles vous *appartenez sont le cavallaire* utile, nécessaire, de votre vie paroissiale et que les jeunes gens y trouvent un foyer ami et un abri sûr.

Nous portons le plus grand, le plus sympathique intérêt à ces institutions gardiennes des croyances catholiques.

Nous vous saluons chaleureusement, chers confrères des cercles catholiques neuchâtelois.

Belle aussi est votre mission ; noble, le but que, courageusement, vous voulez atteindre.

Votre action religieuse et sociale est féconde en heureux résultats et consolante pour les vénérés et dévoués chefs de vos paroisses. Le superbe édifice que, dans la ville de Neuchâtel, vous venez d'élever à la gloire de Dieu, en est un témoignage.

Je n'aurai garde d'oublier — ce serait manquer au devoir de la reconnaissance — les précieux services que rend à nos jeunes soldats le Cercle catholique et militaire de Colombier, où ils sont entourés de tant de soins et de sollicitude.

Soyez les bienvenus et très fraternellement salués, Messieurs les représentants de l'Association catholique bernoise.

Fondée dans la ville fédérale, il y a quelques années à peine, votre Association a grandi et prospéré ; elle est devenue une force avec laquelle il faut compter et qu'on peut citer en exemple à tous nos groupements catholiques.

Aussi sommes-nous heureux des relations d'amitié qui nous unissent.

Salut à nos jeunes frères catholiques du Jura !

La venue de leurs représentants au milieu de nous prouve la concordance de nos sentiments et la force du lien qui nous unit.

Leur infassable et féconde activité, comme celle de nos amis de Genève, atteste l'admirable vitalité de la foi catholique, restée debout en face du schisme croûtant. (*Appl.*)

Enfin, un cordial salut à vous, chers amis, membres des Cercles catholiques et conservateurs fribourgeois et du Cercle démocratique de Morat.

En répondant à notre invitation, vous nous donnez une nouvelle preuve de votre sympathie et du sentiment de confraternité qui vous anime.

Vous avez voulu affirmer une nouvelle fois que le Cercle catholique est bien le centre de ralliement des forces conservatrices, le foyer de chaleur et de vie où vous venez réchauffer vos cœurs et retremper vos âmes. (*Applaudissements.*)

Messieurs et chers confrères,

Il y a quelques semaines, lorsque, pour la *première fois, nous franchissions* les portes du lieu où nous sommes rassemblés, nous disions, après *avoir évoqué les beaux* souvenirs qui restent attachés à la vieille maison du N° 13, que si notre Cercle catholique appartient à l'histoire du canton de Fribourg, où il a inscrit de belles pages, il se doit, plus que jamais, au présent, car il est loin d'avoir accompli sa tâche, d'avoir épuisé son principe de vie.

C'est à cette tâche, chers amis, que nous vous convions à collaborer. Elle est grande et digne de tous vos efforts.

Et tout d'abord, enfants fidèles de l'Eglise catholique et romaine, restons à jamais soumis à sa doctrine, source de vérité, guide sûr, qui nous empêche de nous égarer dans les chemins de l'erreur, à *ses directions* et à son enseignement, à la voix de ses pasteurs, et à celle surtout du Pasteur des pasteurs, le Pontife romain. (*Appl.*)

Oui, chers amis, nous devons regarder au-delà des monts — *ultra montes* — vers Rome, car la Papauté est le flambeau qui éclaire les voies de l'humanité, non seulement ses *voies spirituelles, mais ses destinées* temporelles.

Où l'Eglise et la Papauté ont une mission universelle, ou l'Eglise et la Papauté n'ont pas de mission divine !

Nous ne repoussons pas avec moins de force la distinction que l'on voudrait faire entre « catholiques religieux » et « catholiques politiques », autrement dit « ultramontains ».

Ultramontains nous sommes et nous resterons, quoi qu'on en ait.

Nous nous affirmons comme citoyens catholiques en appliquant nos principes chrétiens à notre vie politique. (*Appl.*)

Mais chez nous, comme presque partout, les questions politiques sont devenues moins absorbantes ; elles cèdent le pas aux questions économiques et sociales.

Cherchons avec ardeur, dans de nouvelles institutions, dans des œuvres à créer, des procédés efficaces pour améliorer le sort du plus grand nombre, c'est-à-dire, des petits et des laborieux. (*Applaudissements.*)

Regardons en face les phénomènes sociaux et prêtons l'oreille à la plainte immense qui monte des peuples et fait tressaillir quiconque a du sang dans les veines et de la charité au cœur !

Enfin, Messieurs, dans un autre ordre d'idées, dont l'importance est grande pour l'avenir de notre cher canton de Fribourg, appuyons de toutes nos forces l'œuvre économique entreprise par notre gouvernement. (*Appl.*)

En un mot, soyons de notre pays et de notre temps ; groupons autour de notre drapeau tous les bons citoyens, unis dans un esprit de justice et de paix pour travailler au bien-être moral et matériel du peuple fribourgeois.

Je porte mon toast à la coopération de toutes nos forces, dans l'intérêt de l'Eglise, de la Patrie et de la paix sociale ! (*Vifs applaudissements.*)

Après que les applaudissements qui ont salué ce beau discours se sont tus, M. Paul Menoud annonce qu'il confie les pouvoirs de major de table à M. Béat Collaud. M. Collaud donne la parole à M. le conseiller d'Etat Ody.

Toast de M. Ody, conseiller d'Etat

Messieurs et amis,

« Le Pape est le premier après Dieu dans « l'Eglise. Pour pouvoir accomplir sa mis- « sion, il doit être un grand saint. La force « n'est pas suffisante ; l'argent ne compte « pas ; le génie lui-même ne sert à rien, si le « Pontife n'est pas rempli de la vertu d'En- « Haut. »

Ainsi s'exprimait, dans une lettre pastorale, à l'occasion du jubilé de Léon XIII, le cardinal Sarto, patriarche de Venise. Il ne s'attendait certes pas alors à succéder au Pontife qui avait fait briller d'un si pur éclat au firmament des nations la devise de saint Malachie : *Lumen in cœlo.*

Aussi quand, le 4 août 1903, dans la quatrième journée du Conclave et au huitième scrutin, les voûtes splendides de la chapelle sixtine eurent répété cinquante fois le nom du patriarche de Venise, ce fut un écrasement *pour l'élu. Il dut faire un effort pour* ne pas défaillir. Et c'est au milieu de l'émotion des cardinaux qu'il finit par dire, pour ne pas encourir les graves responsabilités d'un refus : « Que ce calice passe loin de moi ! Cependant, que la volonté de Dieu soit faite. » L'ancien vicaire de Tombolo devenait Pape sous le nom de Pie X.

Comment l'univers accueillit cette nomination, on ne l'a pas oublié. Il n'y eut qu'une voix pour louer le choix du Sacré Collège : amis et ennemis, catholiques ou non catholiques, tous s'inclinèrent avec respect devant cette noble figure de prêtre qui arrivait au magistère suprême après avoir gravi un à un tous les échelons de la hiérarchie Les cent mille personnes emplissant la basilique de Michel-Ange dans la brûlante journée du 10 août n'ont pas oublié non plus l'ovation faite à Sa Sainteté quand elle parut sur la *sedia gestatoria*, cherchant vainement à contenir de la main les applaudissements d'une foule enthousiasmée.

Et d'aucuns prétendent que la papauté a vécu ! Où sont-ils les monarques dont le trône a la solidité du trône de Pierre ? Où sont-ils les empires vastes comme l'empire du prisonnier du Vatican ? Où sont-ils ceux qui, placés à la tête des nations, peuvent revendiquer l'ascendant exercé par le vieillard vêtu de blanc ? Et quel est cet homme dont le geste porte si loin, dont la parole est écoutée par tant de peuples, dont les ordres, si précis, obligent dans le plus intime de la conscience ou sont discutés si âprement dans le monde ?

Dans notre époque de dislocation, le Pape reste le principe d'autorité par excellence. Cette pierre angulaire de l'Eglise ne peut, de par la parole du Christ, être descellée par la main de l'homme, ni rongée par le temps, ni ébranlée par les cataclysmes. Les sociétés et les civilisations pourront s'effondrer et former, dans les substructures du sol de l'humanité, des couches fécondantes pour d'autres sociétés et d'autres civilisations ; le roc sur lequel s'élève l'Eglise de *Pierre reste immuable. Aussi bien n'arrive-t-*on pas à nier cette force dans le monde. *Ceux-mêmes qui la combattent* avec acharnement rendent involontairement la plus éclatant hommage à sa vitalité. (*Appl.*)

C'est alors qu'on change d'arme. N'ayant pu détruire, on présente cette puissance de la papauté comme une ennemie de tout progrès.

Des esprits distingués se sont laissé prendre de nos jours à ces sophismes, prétendant rajeunir l'Eglise, lui infuser un sang nouveau avec des méthodes nouvelles. Mais, comme on l'a dit, *la science ne remplace pas la conscience.* Avec une sûreté de vues remarquable, Pie X a dénoncé l'erreur moderne et la poursuit jusque dans ses derniers retranchements. Inflexible pour les *principes, indulgent pour les personnes, il a* démoli les façades trompeuses, recherché les idées derrière les mots, dégagé les doctrines de leur appareil faussement scientifique et, au grand soulagement des vrais catholiques, fait briller la vérité d'un nouvel éclat. La révélation diminuée au point de n'être qu'une notion perfectible des rapports de l'homme avec Dieu, l'authenticité des Evangiles mise en doute, l'exégèse des Livres-Saints laissée à l'investigation personnelle, les dogmes représentés comme une conquête de l'esprit humain dans l'appréciation de certains faits religieux, les Sacrements envisagés comme des interprétations de la pensée chrétienne, l'Eglise ennemie de toute science, le principe de l'évolution revendiqué par la société chrétienne à l'instar de la société humaine, la divinité elle même de Jésus-Christ sapée dans sa base, autant d'erreurs que le magistère infaillible a dénoncées et condamnées comme incompatibles avec l'Eglise catholique.

Et nous, Fribourgeois, nous avons été heureux de nous retrouver, comme toujours, en cette circonstance solennelle, en parfaite communion d'idées avec le Siège apostolique, nous, nos institutions, notre Université en particulier, heureux aussi de rendre un nouvel hommage aux hommes de science qui sont une démonstration vivante de la possibilité d'allier l'intégrité de la doctrine avec les *progrès de l'esprit humain.* (*Appl.*)

Avec la même énergie, le Souverain Pontife accomplit son œuvre de réformes pastorales. Dans tous les domaines, il communique une salutaire impulsion et ne se laisse décourager par rien. S'il le faut, il dira le *non possumus* et transmettra à l'histoire, avec l'encyclique *Vehementer nos*, un document de première importance et la justification des droits de l'Eglise et de la conscience en face de l'oppression. Le mobile de tous ses actes, Pie X l'a proclamé après son élection : Restaurer toutes choses en Jésus-Christ.

Nous sommes donc fiers, Messieurs, fidèles à notre tradition, de saluer avec respect ce *grand Pontife qui*, dans le *calme et la sérénité*, poursuit son œuvre divine et nous montre le chemin à suivre pour servir à la fois la science et la conscience. A Pie X l'hommage du peuple fribourgeois et de cette assemblée. (*Vifs applaudissements.*)

Dans cet hommage, nous associons notre clergé et, à sa tête, l'évêque vénéré du diocèse. Ici, le champ d'activité est plus restreint, mais il embrasse notre vie sociale et nous pouvons l'apprécier de plus près. Comme l'évêque de Rome, notre évêque a redouté, dans sa grande modestie, l'honneur et la charge qui lui étaient confiés. Comme lui, il a acquis l'expérience des hommes et des choses dans le ministère ; comme lui il a semé l'affection sous ses pas ; comme lui il ne recherche que les intérêts spirituels *des populations et dirige son troupeau d'une* main à la fois douce et sûre. Quelle joie pour nos paroisses, dans les campagnes ensoleillées, de voir arriver le pasteur au geste bénissant ! Avec quelle infatigable ardeur, malgré le poids des ans, il visite les sanctuaires et administre la confirmation ! Sa parole qui, du haut de la chaire, sème le verbe avec l'élégante simplicité d'un apôtre et la finesse d'un expert manieur d'âmes, sait trouver le chemin des cœurs.

Aussi, c'est avec une respectueuse déférence et un assentiment complet de la volonté que prêtres et fidèles accueilleront sa remarquable lettre pastorale sur l'autorité de l'Eglise. L'opportunité de cet enseignement doctrinal et disciplinaire n'échappera à personne. Là se trouvent définies la raison et la nature des liens qui doivent exister entre les divers membres de la société chrétienne. Nous y trouverons, nous qui sommes ici dans un cercle catholique, une nouvelle force de cohésion entre ecclésiastiques et laïques. (*Appl.*)

C'est par cette union déjà que le petit canton de Fribourg a marché courageusement et avec succès vers sa destinée. D'aucuns sourient de cette prétention. Eléments hybrides, incompatibles, disent ils ; ceci tue cela ; laissez donc la société religieuse à ses propres moyens ; la société civile n'agira que mieux d'elle-même et pourra, délivrée de cette chaîne, marcher plus librement vers le progrès.

Les faits contredisent cette conception. Nous sommes, nous, partisans de l'effort commun des deux sociétés pour tendre au même but. Nos institutions restent ainsi pénétrées de la notion chrétienne et nous trouvons dans le clergé de fidèles auxiliaires pour réaliser les œuvres d'intérêt général et pour sauvegarder, en face des évolutions, les droits de la conscience religieuse. Il n'y a pas deux civilisations qui marchent parallèlement ; elles se pénètrent, se rajeunissent l'une l'autre sans rien sacrifier à leur autonomie. Cette mentalité, nous la garderons ; ce contact, nous le conserverons. La réunion de ce jour, Messieurs, en dit plus que de longues paroles et est bien propre à faire envisager l'avenir avec confiance. (*Appl.*)

Je suis donc heureux, Messieurs, d'affirmer en votre nom ces sentiments en cette circonstance. Et je vous invite à acclamer la triple hiérarchie sur laquelle repose notre édifice religieux :

Vive le Pape ! Vive notre évêque ! Vive notre clergé !

L'assistance répond par de chaleureux vivats aux paroles de l'orateur.

A demain la suite de ce compte rendu.

Conférence René Doumic. — Nous avons le plaisir d'annoncer que, *dans cette conférence, qui sera publique* et qui aura lieu dimanche 15 mars, à 5 heures, dans la salle des conférences du Cercle catholique, l'éminent rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes* traitera la grave question du *Droit au bonheur dans la littérature contemporaine.* Ce sujet, d'une grande portée littéraire et morale, présente un intérêt d'actualité qui se doublera encore de celui qui se dégage de la haute personnalité du conférencier.

La location sera ouverte dès le 6 mars, à la Librairie Catholique, en face de Saint-Nicolas. Prix des places numérotées : estrade (Messieurs) et premières : 2 fr. ; secondes et tribune de face : 1 fr. 50 ; tribune latérale : 50 cent.

Le carnaval. — Hier mardi, après midi, la foule était considérable dans les rues. Hier soir, la quantité de masques était grande, et il y avait de fort beaux costumes. L'animation des rues a continué bien avant dans la nuit, favorisée par une température à souhait.

Postes. — Le Conseil fédéral a nommé commis postal à Schaffhouse M. Hermann Roggen, de Morat, actuellement commis de poste à Fribourg.

Quiproquo. — Ce n'est pas M. Louis Blanc, gérant de la Brasserie Beauregard, à Bulle, qui a pris la parole au banquet radical de Morat. C'est son frère, M. Jules Blanc, liquoriste, président du Cercle des arts et métiers de Bulle.

Le lapsus ne tire d'ailleurs pas à conséquence, comme le fait remarquer la *Gruyère.*

Le drame du Court-Chemin. — Le tailleur G. a succombé, hier mardi, à 1 heure.

Conférence. — Demain, jeudi, à 8 h. du soir, le R. P. Mandonnet donnera, à l'Institut des Hautes-Etudes, une conférence qui aura pour sujet : *Christophe Colomb.*

Cette conférence est ouverte à toutes les dames et jeunes filles.

Nouvelle maison d'école. — Au printemps qui vient, les communes de Courtepin et Courtaman construiront une nouvelle maison d'école pour les enfants catholiques de ces deux localités. Le nouveau bâtiment scolaire s'élèvera entre le village de Courtepin et la gare du F.-M.-A.

Bulletin sanitaire du bétail. — Du 22 au 29 février, un porc a péri du rouget et pneumo-entérite, à Cugy, et 15 porcs sont suspects, dont 13 à Barberèche et 2 à Cugy.

DERNIÈRE HEURE

Au Maroc

Les opérations françaises

Paris, 4 mars.

Le général d'Amade télégraphie de Koudia Sidi-ben Sliman que les troupes ont bivouaqué à Sidi Sliman. Les Zaïdias s'étaient retirés avec leurs troupeaux dans les forêts de chênes lièges du Nord-Est. La colonne du Tirs a effectué des reconnaissances rayonnantes autour du point de stationnement et la colonne du littoral a poussé ses détachements jusqu'à Sidi Mohammed ben Sinaïl, à 16 km. vers le Sud. Les colonnes n'ont rencontré aucune résistance sérieuse.

De Ber-Rechid, on signale le retour à Settat de mehallas de Moulaï Hafid.

Une lettre de Moulaï Hafid

Madrid, 4 mars.

Une note du ministre des affaires étrangères confirme que le consul d'Espagne à Mazagan a reçu dernièrement, par l'intermédiaire d'un protégé espagnol qui est administrateur des biens de Moulaï Hafid à Azem-*mour, une lettre de Moulaï Hafid* demandant que le corps consulaire à Mazagan intervienne pour que les troupes d'Abd el Aziz quittent la ville, *et recommandant en tous cas aux* étrangers de ne pas sortir de leurs demeures pendant quelques jours, tandis que les troupes hafidiennes châtieront celles d'Abd el Aziz. La note ajoute que le ministre des affaires étrangères a donné pour instructions au consul à Mazagan de répondre à cet intermédiaire de Moulaï Hafid que les consuls étrangers ne pouvaient pas se mêler des affaires intérieures du Maroc et que, comme il est probable que dans le combat, les intérêts européens auraient sans doute à souffrir, il espérait que Moulaï Hafid renoncerait à son projet.

A Marakesch

Paris, 4 mars.

On apprend de source anglaise que, selon les dernières nouvelles de Marakesch, plusieurs Algériens soupçonnés d'espionnage ont été arrêtés et fusillés immédiatement.

(Par « Algériens », on croit à Paris qu'il faut comprendre des Arabes d'Algérie.)

Léopold II renonce à son domaine congolais

Bruxelles, 4 mars.

Le bulletin officiel de l'Etat du Congo publiera incessamment un décret du roi souverain annulant la fondation de la Couronne au Congo.

Le premier ministre anglais

Londres, 4 mars.

Sir Henri Campbell Bannerman a eu hier mardi une journée calme, mais il est faible et abattu, conséquence inévitable de toute attaque d'influenza.

Collision en Pologne russe

Varsovie, 4 mars.

Un train de voyageurs est entré en collision hier mardi après midi avec une locomotive de manœuvres à la gare de Suchednioff sur le chemin de fer de la Vistule. Les deux locomotives et cinq wagons ont été broyés. Quatre voyageurs ont été tués, vingt voyageurs et cinq employés blessés.

Les terroristes

Radom (Pologne russe), 4 mars.

On annonce que les terroristes ont tué hier matin mardi le chef de la gendarmerie.

Lock-out

Buda-Pest, 4 mars.

La Compagnie de navigation à vapeur sur le Danube ayant prononcé le lock-out contre les ouvriers chargeurs, tous les ouvriers occupés *au transport des céréales se sont solidarisés avec leurs camarades et ont* cessé le travail.

Inondations en Hongrie

Grossvardein, 4 mars.

A la suite de pluies ininterrompues, le torrent Vida a débordé, inondant les terrains avoisinant ses rives sur une longueur de 40 km., jusqu'à Bikareweiler. La ligne du chemin de fer régional est fortement endommagée. Une grande quantité de bois a été emportée par le courant.

Edouard VII à Paris

Londres, 4 mars.

Le roi partira demain jeudi, à 11 h. 30, pour Paris.

SUISSE

La catastrophe du Lœtschberg

Berne, 4 mars.

Aujourd'hui aura lieu à Sion une conférence, à laquelle assisteront des représentants des cantons du Valais et Berne, de l'entreprise et de la compagnie du Lœtschberg.

L'état des blessés de la catastrophe de Goppenstein est relativement satisfaisant.

Rien n'est encore décidé au sujet de la reprise des travaux. Elle dépend surtout des ouvriers, qui se trouvent sous l'empire d'une grande panique. Le fait suivant indique l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent :

Une cinquantaine de mineurs et maçons italiens du côté sud du Lœtschberg ont traversé le Lœtschenpass, haut de plus de 2600 mètres, pour aller demander du travail aux bureaux de l'entreprise du côté nord, à Kandersteg. Dans cette traversée, ils ont été exposés à des dangers bien plus grands que s'ils étaient restés à leur poste. L'entreprise à Kandersteg n'avait pas de travail, mais les usines de la Kander près de Wimmis les a engagés.

La Compagnie fait remarquer que l'emplacement de la gare de Goppenstein et *des voies d'accès n'est pas* encore arrêté. Dans les devis, d'importantes sommes sont prévues pour la construction de travaux de protection contre les avalanches, etc., spécialement à Goppenstein.

Succession de M. de Steiger

Berne, 4 mars.

Dans les milieux politiques de Berne on parle, pour la succession de M. de Steiger, conseiller d'Etat, de MM. Burren, rédacteur du *Berner Tagblatt*, président du Grand Conseil, Gustave *König*, avocat, député au Grand Conseil, et d'Erlach, ingénieur, député au Grand Conseil, tous trois appartenant au parti conservateur, comme le défunt.

Brigandage

Zurich, 4 mars.

Hier soir mardi, vers 7 heures, deux inconnus se présentèrent dans un magasin de chaussures, situé au Rinder markt. Pendant que la vendeuse s'apprêtait à les servir, l'un des brigands se jeta sur elle et lui serra le cou avec force, tandis que son complice s'empara du contenu de la caisse du magasin. Les deux voleurs prirent la fuite.

Une dépêche de M. Simen

Lugano, 4 mars.

Dans une dépêche adressée à la réunion des ouvriers libéraux luganais, M. le conseiller aux Etats Rinaldo Simen dit, en vue des élections de dimanche 8 mars : « Des divergences de principes n'existent pas ; les divergences d'application doivent se taire, *quand l'adversaire menace hautaine*ment. Unis, nous vaincrons encore et toujours. »

SOCIÉTÉS

Concordia. — Ce soir, mercredi, à 8 ½ h., répétition générale.

Société ornithologique. — Réunion du comité d'organisation de l'exposition avicole, ce soir mercredi, à 8 ½ h, au local ordinaire.

Exercices du Carême

DANS LA COLLÉGIALE DE SAINT-NICOLAS

Le *dimanche*, prières du Carême et Bénédiction après les Vêpres capitulaires. A *8 h.*, conférence apologétique, Salut.

Le *lundi*, le *mercredi* et le *vendredi*, sermon, prières et Bénédiction, à *8 h.* du soir.

Le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*, Complies prières et Bénédiction, à *6 ½ h.* du soir.

Le *vendredi*, Chemin de la Croix, à *4 h.* du soir.

Calendrier

JEUDI 5 MARS

Saint ADRIEN, martyr

Comme il se rendait à Césarée pour visiter les confesseurs de la foi dans leurs cachots, il fut arrêté et on le fit déchirer avec des ongles de fer. Pour l'achever, on l'exposa en pâture aux lions (320).

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

1er *mars.* — Zavallone, Raymond, fils de Maurice, entrepreneur, de Curino (Italie), et de Jeanne, née Sallin, Pérolles.

Bühlmann, Marie, fille de Charles, manœuvre, de Rueggisberg (Berne), et d'Elisabeth, née Lehmann, rue des Forgerons, 202.

2 *mars.* — Meyer, Francis, fils de Guido, architecte, de Stallikon (Zurich), et de Marthe, née Morard, Boulevard de Pérolles, 25.

3 *mars.* — Zaugg, Alice, fille d'Alfred, tapissier, de Wyssachengraben (Berne), et d'Adèle, née Progin, Planche Supérieure, 208.

DÉCÈS

1er *mars.* — Buchs, François, époux d'Ernestine, née Marti, agriculteur, de Fribourg, Bellegarde et Wunnewyl, 64 ans, Jolimont, 30.

2 *mars.* — Bernaschini, née Gillet, Adèle, épouse de Célestin, ménagère, de Sessa (Tessin), 54 ans, Grand'Fontaine, 25.

LES SPORTS

Football

Dimanche *Stella I* a joué sa première revanche comptant pour le championnat suisse à Bienne. Il a battu le *F.-C. Vereinigte II* par 7 buts à 2.

Dans la finale pour l'association cantonale, *F.-C.* Payerne reste vainqueur et gagne la coupe.

A Berne, au dernier *match d'entraînement* de l'équipe nationale contre les *Youngs-Boys* de Berne, les *Youngs-Boys* incomplets sont battus par 9 à zéro.

Blue-Boys I bat *Berne II*, à Berne, par 5 : 1.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 4 mars 1908

BAROMÈTRE

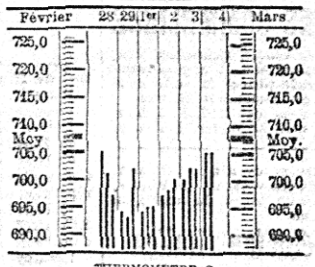

THERMOMÈTRE C.

Février	28	29	1er	2	3	4	Mars
8 h. m.	—3	—3	—4	—3	—4	2	8 h. m.
1 h. s.	4	2	1	2	0	2	1 h. s.
8 h. s.	2	—1	0	—2	—1		8 h. s.

Vent | Direction : S.-O. | Force : léger.

Etat du ciel : nuageux.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 4 mars, à 7 h.

En général, très beau temps calme. Température variant de 3° à Lausanne, à —16° à Davos.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 4 mars, midi.

Nuageux. Température un peu au-dessus de zéro. Encore à la pluie ou à la neige, par zones.

O. PLANCHEREL, *gérant*

---

†

Messieurs Etienne et Fritz Gschwind à Fribourg, les familles Gloor, Gschwind et Rossi font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules GSCHWIND

tailleur

leur cher père, frère, beau frère et oncle, décédé le 3 mars, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de 52 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 6 mars, à 8 h., à l'Hôpital des Bourgeois.

R I P.

Le retour d'âge

L'Elixir de Virginie Nyrdahl qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Le flacon, **4 fr. 50**, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie **Nyrdahl.**

Vous n'attendrez pas en vain le succès si, lorsque vous souffrez de troubles digestifs, de constipation, d'évacuation irrégulière accompagnée de maux de tête, de congestion cérébrale et pulmonaire, de palpitations, d'hémorroïdes, etc., si vous employez à temps les véritables Pilules Suisses du pharmacien Richard Brandt. — Le seul vrai dépuratif existant. — La boîte avec étiquette « Croix blanche sur fond rouge et la signature Richard Brandt » à 1 fr. 25, dans les pharmacies.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse

REVALESCIÈRE du BARRY de Londres

C'est avec le plus grand plaisir que je confirme l'efficacité de la **Revalescière**, remède simple et toujours sans danger, dans les constipations opiniâtres et invétérées et les diarrhées, où il produit l'effet de régulariser les fonctions intestinales ; puis dans les fièvres hectiques, surtout après la rougeole ; en un mot, c'est un réel adjuvant dans toutes les maladies où la nutrition est lésée. »

Docteur STEIN, des facultés de Leyde (Hollande) et de Moscou.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable *pour réparer les forces épuisées par l'âge*, le travail ou les excès ; elle est aussi le meilleur aliment pour élever les enfants, qui la prennent avec plaisir quand toute autre nourriture leur répugne. — 60 ans de succès.

En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50, 7 fr. 75. On obtient une **crème** exquise si, la casserole retirée du feu, on ajoute un jaune d'œuf frais. Envoi **franco** contre mandat-poste **Imbert & Cie, Genève ; Eléonore Savoy, Fribourg ;** chez tous bons pharmaciens et épiciers, partout. 3573

ÉCOLE DE COMMERCE WIDEMANN, BALE

Fondée en 1876. — Direct.: **René Widemann,** Dr en droit. — **Langue allemande** et branches commerciales; cours semestriels. — Entrée : **22 avril.** — Prospectus gratis.

Vétérinaire CRIBLET
ROMONT
en service militaire

I.

Demandez le
BRILLANT ASTRAL
pour Métaux
ET LE
VA-VITE
pour Fourneaux
Concessionnaire : **Weber,**
72, rue des Epouses, Fribourg.

Vente d'auberge

L'office des faillites de la Broye vendra en mises publiques, le **10 mars,** à 3 h. de l'après-midi, le café de la Croix-fédérale, à Estavayer, avec boucherie. H 150 E 1067

UNE SOMMELIÈRE

avec bonnes références, connaissant les deux langues, **trouverait place** de suite dans un café-restaurant, en ville.
Offres sous H 973 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

On recevrait au pair, pendant les vacances de Pâques, dans un institut du canton, un jeune

étudiant italien

capable d'enseigner la langue, pour donner quelques leçons.
Adresser les offres sous chiffres H 971 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 1035

A LOUER

un joli appartement au 2me étage de la maison N° 5, à l'avenue de la Gare, 5 pièces avec dépendances. Entrée immédiatement ou au 25 juillet prochain. 1060
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 965 E.

On demande, pour petit ménage allemand, une

JEUNE FILLE

de 18 à 20 ans, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Petit gage dès le commencement.
S'adresser à *Haasenstein et Vogler, Bulle,* sous H 303 B.

On demande, pour

INTERLAKEN
une bonne modiste

Très bon gage.
S'adres. : **Maison S. Kuopf, Fribourg.** H 975 F 1068

Mises publiques

Jeudi 5 mars 1908, dès 1 h. après midi, devant le domicile de **Gumy, Jules,** mécanicien, à **La Sonnaz,** près Pensier, l'office des poursuites du Lac vendra en mises publiques un broyeur à 4 cylindres pour moulin, une chaudière avec potager et un tour anglais.
Morat, le 27 février 1908.

Domestique

Un bon domestique, sachant traire, soigner et conduire les chevaux, **est demandé** chez **M. L. Bréchet,** *marchand de vins,* à **Soyhières** (Jura bernois). Bonnes références et indication du salaire exigés.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, à tout prix, le **5 mars prochain,** dès 2 h., à son bureau, une prétention non reconnue. H 941 F 1043
Fribourg, le 2 mars 1908.

A VENDRE
un bon domaine

bien situé, de 32 poses en un seul mas, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, remise, fontaine à l'abri et four.
Pour renseignements, s'adresser à **Lucien Hertherin,** à **Prez-vers-Noréaz.** 916

Magasin à louer

pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit.
S'adresser par écrit sous chiffres H 3007 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 118

On demande à louer
MAGASIN

avec belles devantures, situé rue de Romont, ou rue de Lausanne.
On accepterait également offres de propriétaire disposé à construire magasin moderne.
Ecrire sous chiffres G 21157 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 962

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, *Zurich F, 38.* 312

Timbres-poste de tous pays, sur lettres, en séries, en paquets, etc. Envois à choix — **Jean-B. Gottrau,** *Neuveville,* **Fribourg.** 585

Commencement du semestre d'été : 21 avril.

Académie de Commerce, St-Gall

Pour prospectus, règlements, programmes, etc., s'adresser à la DIRECTION. 228

DIRECTION MILITAIRE

Extrait de l'ordre fédéral de mise sur pied des états-majors et des troupes de l'élite pour les cours de répétition de l'année 1908.

Batterie de campagne 17

Cours de répétition

Entrée au service : le **11 mars,** *à 9 h. du matin,* à **l'Arsenal de Pérolles, à Fribourg.**
Place d'armes : **Thoune.**
Licenciement : le **26 mars.**
Doivent entrer au cours de répétition :
a) Tous les **officiers :**
b) Tous les **sergents** et **sous-officiers** supérieurs des classes d'âge 1876-1887, qui n'ont pas encore fait **six** cours de répétition dans l'élite, suivant l'ancienne loi ;
c) Tous les soldats, appointés et caporaux des classes d'âge 1876-1887, qui n'ont pas encore fait **cinq** cours de répétition dans l'élite, suivant l'ancienne loi.
Les **officiers** et la **troupe** doivent arriver sur la place de rassembl-ment en tenue complète de campagne.
Tout homme qui ne donne pas suite à cet ordre de mise sur pied, sera puni.
Les demandes d'exemption ne seront accordées qu'en cas d'urgence absolue ; elles doivent être adressées à temps, accompagnées du livret de service, aux autorités militaires indiquées dans le livret de service.
Les militaires qui veulent se faire dispenser du cours de répétition pour cause de maladie doivent se présenter à la visite sanitaire **le jour d'entrée au service.**
Les militaires licenciés le jour d'entrée ont droit à la subsistance et à l'indemnité de route réglementaire, mais pas à la solde.
Les militaires obligés d'arriver sur la place de rassemblement la veille au soir du jour d'entrée, sont logés et nourris (repas du soir) gratuitement ; ils se présenteront à cet effet à la caserne de la Planche.
Le retrait des équipements **déposés dans les arsenaux** et, si possible, l'achat de souliers d'ordonnance et de quartier doivent être effectués avant l'entrée au service.
Fribourg, février 1908. 1016 408
Le conseiller d'Etat, directeur militaire : **S. AEBY.**

De bons
MOULEURS
trouvent place à la
Fabrique de chocolats
"LUCERNA,,
Hochdorf (Lucerne).

Grandes mises de bétail et chedail
ferme de Chambassauge, RUE

Le mardi 10 mars prochain, les frères Rigolet exposeront en vente, par voie de mises publiques, **tout leur bétail** comprenant 40 pièces, dont 2 chevaux de 4 et 5 ans, ainsi qu'une truie et ses petits
Le bétail bovin est pie-noir et primé ; bon nombre de sujets portent la marque métallique, certificat de saillie et extrait généalogique à disposition.
Le mercredi 11 mars, vente en mises publiques de **tout leur chédail** ayant servi à l'exploitation d'un domaine de 90 poses. Le tout est neuf ou fraîchement réparé.
Les mises des deux jours commenceront à 1 h. précise de l'après-midi. Terme pour le paiement. H 855 F 1002-390
Les exposants : **Frères Rigolet.**

H. Hintermeister, Terlinden & Co., suc.
LAVAGE CHIMIQUE & TEINTURERIE

de vêtements pour Dames et Messieurs, étoffes de meubles, tapis, couvertures de lits, plumes, gants, rideaux, etc. 969
Exécution irréprochable. — Prix avantageux.
PROMPTE LIVRAISON TÉLÉPHONE
Représenté par **Mme Schaffenberger, Boulevard de Pérolles, 13, Fribourg.**

MACHINES A COUDRE

Toujours en magasin, grand choix de machines à coudre des premières marques. Vente avec facilité de paiement et fort escompte au comptant. 125
Catalogue avec prix, sur demande.
Jos. GREMAUD, mécanicien, BULLE

Catéchisme sur le Modernisme
d'après l'Encyclique
PASCENDI DOMINICI GREGIS
de S. S. PIE X
par J.-B. LEMIUS

Prix : 15 cent.

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.

VITE ET BIEN

Vite une **Pastille Valda** pour sortir par les *temps humides ou froids* et vous n'aurez rien à craindre.

Vite une **Pastille Valda** pour éviter la contagion des *Rhumes de Cerveau,* de la *Grippe,* de l'*Influenza,* des *Maux de gorge,* etc., et vous serez préservés.

Vite une **Pastille Valda** dès le moindre *refroidissement* et vous éviterez bien des maladies.

Vite une **Pastille Valda** pour calmer la *Toux,* guérir les *Rhumes, Maux de Gorge, Enrouements, Grippes, Influenza, Bronchites, Asthme, Pneumonies,* etc.

BIEN PRÉSERVER -- GUÉRIR VITE
tels sont les effets des
PASTILLES VALDA
à base d'extraits de plantes antiseptiques et odorifiques.
MAIS SURTOUT, DEMANDEZ, EXIGEZ
dans toutes les Pharmacies
au prix de **1 fr. 50**
"UNE BOITE DE VÉRITABLES PASTILLES VALDA"
portant le nom **VALDA**
et l'adresse du seul fabricant
H. Canonne, phien, 49, rue Réaumur, Paris
EN VENTE
Dans toutes les Pharmacies de la Suisse.

GRANDS MAGASINS de TISSUS & NOUVEAUTÉS
BONNARD Frères
LAUSANNE

Dès le 1er mars, assortiment complet
Lainages unis & fantaisie.
Soieries. Confections. Passementerie.
ENVOIS D'ÉCHANTILLONS

ON DEMANDE

jeune fille âgée d'au moins 20 ans, connaissant la cuisine et ayant déjà servi.
S'adresser **par écrit,** sous chiffres H 966 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1007

Mme Henri Verrey, Lausanne, demande bonne à tout faire b. r., sachant faire la cuisine. 25 à 30 fr. par mois.

Voyageur

parlant français et allemand, actif, **est demandé** pour clientèle particulière. — Offres avec antécédents, photographie et prétentions sous chiffres H 925 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1027

Bureau d'architecture
H. LIBAUD
Clarens-Montreux
Av. Rousseau, 15
TÉLÉPHONE 676

Bureau spécial de métrage, devis, avant-métré, vérification de comptes, etc. et de toute la comptabilité du bâtiment

---

Sommelière

bien au courant du service et connaissant les deux langues, **est demandée** dans un bon café de la ville.
Adresser offres avec certificats et photographie, sous H 880 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 978

A VENDRE

sur la place de **Morat,** une **petite maison** d'habitation avec atelier pouvant servir aussi comme magasin.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 776 F.

On demande de suite
une personne

connaissant la cuisine et les travaux d'un ménage
S'adresser à *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 901 F. 1000

A LOUER

un appartement de 5 pièces et dépendances.
S'adresser : *rue de Lausanne, 60.* H 586 F 731

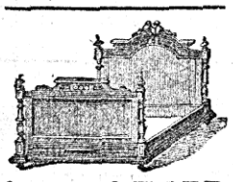

Léon JÆGER
Ameublements
rue du Tir
FRIBOURG
Trousseaux complets.
Chambres à coucher de tous styles.
Salles à manger.
Salons. Meubles fantaisie.
Linoleum. Literie de 1er choix.

A LOUER
Avenue de Pérolles

N° 7 : 3 magasins ; 2 appartements de 5 pièces avec dépendances, au 4me étage. Entrée à volonté.
N° 11 : un magasin.
N° 13 : 2 sous-sol pouvant servir d'ateliers ou d'entrepôts.
Pour visiter, s'adresser à la concierge, N° 13, et pour traiter, à **Me J. Remy,** *notaire,* à **Fribourg.** H 797 F 907

Appartements et magasin
A LOUER

S'adresser à **M. Cuccinni,** *rue Grimoux, 4.* 877

Tirage très prochainement

LOTS

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de **Planfayon**
4376 lots en espèces : 60,000 francs. Lots de **francs 15,000, 5000, 1000,** etc.
Cette loterie **mérite le soutien de tout le monde.**
Les billets sont en vente au **Bureau central,** à **Fribourg,** par les **revendeurs** pourvus d'affiches et par le **Bureau d'expédition de billets des loteries suisses, à St-Maurice.**
Sur 10 billets, un billet gratuit. Grand rabais pour les revendeurs. H 3274 F 182 83

Auberge à vendre

Pour cause de santé, **à vendre une bonne auberge** de campagne avec dépendances et environ 4 poses de terre.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 743 F.

A louer de suite

bel appartement de 5 pièces, cuisine, salle de bain meublée, au 1er étage du *N° 16, rue de Lausanne*
Pour visiter et renseignements, s'adresser à **M. Pasquier,** *rue Fries.* 961

Vicarino & Cie

Téléphone. **5, rue de Lausanne** Téléphone.

CARÊME **CARÊME**

Stockfisch. Godfisch. Morue d'Islande. Thon et sardines.
Conserves : Saumons. Truites saumonnées. Pâtes alimentaires. Légumes. Fruits secs. H 951 F 1055

BEURRE OLEO. *BEURRE DE COCO.*

Livraison prompte à domicile.

A ST-MÉDARD
rue de Lausanne, 56
Jusqu'au 31 mars seulement

Vente à grand rabais d'un stock d'ombrelles et cannes en tous genres.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

AUX PROPRIÉTAIRES DE BILLARDS

Grâce à l'**accroissement énorme de ma clientèle,** je suis à même, malgré la hausse constante des marchandises, de livrer **des draps extra purs,** Fr. 65.— net, port compris. — *Bandes en caoutchouc* de 1res marques. Choix immense de *billes en ivoire, queues de billard, riches et ordinaires et tous accessoires,* à des **prix réellement modérés.** Réparations. — Références de 1er ordre.

Se recommande, H 1472 Y 1063
F. BÆRISWYL, *billardier,*
Hallerstr., BERNE.
Téléphone.

Pour apiculteurs

Le soussigné fabrique des rayons de miel artificiels (parois du milieu) avec de la bonne cire d'abeilles, à **1 fr.** le kg.
On fournit aussi des ruchers les plus nouveaux systèmes, des ustensiles pour l'apiculture, extracteurs centrifuges, extracteurs solaires et des ruchers démontables. Spécialités ayant obtenu les premiers prix en Suisse.
Ier prix de l'empereur à Vienne 1903
Prix modérés et service prompt
G. ROTZETTER & Cie
à COUSSET (Broye). Fribourg
(Prix courants illustr. gratis)
Nous sommes aussi acheteurs de grands noyers. 1070

VENTE JURIDIQUE
d'un Café-Brasserie

Mercredi 11 mars prochain, à 2 h. après midi, au Café de la Poste, à Morat, l'office des poursuites du Lac vendra en mises publiques le dit café, comprenant Brasserie-Restaurant au rez-de-chaussée, salle à manger et logement.

Morat, le 3 mars 1908. H 972 F 1069-430

Vin blanc — Vin rouge

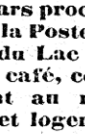

de raisins secs **garanti nat., coupé avec** (vin de raisins secs)
à **20 fr.** les 100 lit. à **27 fr.** les 100 lit
pris en gare de Morat contre remboursement. Frits à disposition. — Analysé par les chimistes. — Echantillons gratis et franco. H 431 F 614-265-15

OSCAR ROGGEN, MORAT.

Catarrhe pulmonaire et toux chroniques.

Chaque hiver et chaque printemps, j'étais pris de toux convulsive avec expectoration blanche et glaireuse et accompagnée parfois d'un point sous l'omoplate droite. Je m'adressai à l'**Institut Médical et de Médecine naturelle à Niederurnen** et en peu de temps je fus complètement guéri. Je puis chaudement recommander cet institut à chacun.
Wallbach, le 29 avril 1907. **Edmond Kym.**
Signature légalisée : **Jos. Kaufmann,** maire.
Que ceux qui veulent connaître leur mal et en être guéris envoient leur eau ou la description de leur maladie à **l'Institut Médical et de Médecine naturelle à Niederurnen (Suisse).** (Drs méd. Ziegler et Schumacher.) Consultations tous les jours, de 9 h. à midi.
Prospectus et attestations gratis sur demande. 1037-414

Banque Populaire Suisse

Les sociétaires de la **Banque d'arrondissement de Fribourg** sont invités à assister à l'**assemblée générale** qui aura lieu le **dimanche 15 mars 1908,** à **10 h. du matin,** dans la **grande salle de l'Hôtel du Faucon.**

La présentation de la carte d'admission est exigée. Pour les **tractanda,** voir la *Feuille officielle* du canton, Nos 10 et 11.

Le **rapport de gestion** sera à la disposition des sociétaires, à partir du 14 mars. H 190 F 1054-426
Fribourg, le 28 février 1908.

La Commission de Banque.